



## 1<sup>re</sup> réunion ordinaire de 2017

### Budget 2017

En dépit des contraintes financières  
(croissance des dépenses sociales conjuguée à la baisse des dotations de l'État),  
**l'Aube ne désarme pas.**

**Le Département se dote d'un budget ambitieux,  
qui lui permettra de prendre des initiatives  
tout au long de l'année 2017.**

**En maîtrisant l'ensemble des dépenses,  
le Département préserve une forte capacité d'investissement.**  
Grâce à une gestion dynamique, il compte dégager des marges de manœuvre  
pour **investir, en tous domaines, dans des projets créateurs de valeur.**

Certains de ces projets structurants sont déjà en cours : **haut débit pour tous d'ici fin 2017,**  
**restructuration de 2 collèges** à Romilly-sur-Seine et à Ervy-le-Châtel, **agrandissement de la**  
**Cité du vitrail** (Troyes), construction d'un bâtiment pour une **3<sup>e</sup> école d'ingénieurs**, etc.

**À travers ses propres chantiers** (collèges, routes, stations nautiques, etc.) et  
**les équipements de proximité des communes** qu'il cofinance (écoles, piscines, stades, etc.),  
**le Département est le 1<sup>er</sup> acteur économique du territoire et le garant de sa cohésion.**

**Partenaire indéfectible des associations,**  
**le Département met également en œuvre toutes les solidarités**, dans un contexte où les  
sollicitations vont croissant : protection de l'enfance, personnes démunies ou sans emploi,  
personnes âgées dépendantes.

Ce budget 2017 est construit **sans augmentation de la fiscalité**, pour la 7<sup>e</sup> année  
consécutive.

# Sommaire

## **Les clés du budget 2017** **page 3**

Une capacité d'investissement préservée,  
malgré les difficultés page 3

Une dette toujours maîtrisée page 4

Et encore un haut niveau d'investissement page 5

Les 3 premiers postes du budget 2017 page 6

## **Le Département en actions** **page 7**

Garantir la cohésion territoriale  
et favoriser l'emploi page 7

Aube en Champagne :  
la destination touristique qui monte page 9

Un enseignement de qualité, avec un choix de filières page 10

La culture : un droit  
et un atout pour l'attractivité du territoire page 12

Social : le Département, garant des solidarités page 13

Et aussi... page 17

## Les clés du budget 2017 du Département

**Une capacité d'investissement préservée, malgré les difficultés, grâce à une gestion dynamique**

Le budget 2017 du Département s'élève à **332,2 millions d'euros (M€)** :

- **55,7 M€ d'investissement (16,8 %),**
- **276,5 M€ de fonctionnement (83,2 %).**

Le budget primitif 2017 se caractérise par :

- **un montant inférieur à 2016 (- 2,58 %, soit – 8,8 M€) qui s'explique par la restriction du périmètre des interventions de la collectivité**, du fait du transfert de la compétence Transport du Département à la Région, en application de la réforme territoriale.
- **des recettes de fonctionnement en baisse**, dont – 4,2 M€ de DGF (dotation globale de fonctionnement). Au total, sur 4 ans, l'Aube aura perdu 14,4 M€ de DGF, au titre de l'effort demandé par l'État aux collectivités locales. À ce manque, s'ajoute la perte anticipée de 1,6 M€ de compensations au titre des exonérations fiscales et de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (suite de la loi de finances 2017).
- **des crédits relatifs aux allocations individuelles de solidarité (AIS) en hausse par rapport à 2016 :**
  - > **RSA (revenu de solidarité active)** : ce poste progresse, alors que le nombre de bénéficiaires reflue. Le Département doit assumer la revalorisation du RSA décidée par l'État (+ 10 % sur 5 ans, en plus de l'inflation) ;
  - > **APA (allocation personnalisée d'autonomie)** : incidence de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et augmentation du nombre des plus de 60 ans (+1,5 % en 2017) ;
  - > **PCH (prestation de compensation du handicap)** : augmentation du nombre de bénéficiaires.
- **un reste à charge des 3 allocations individuelles de solidarité estimé à 40 M€**, du fait de la non compensation intégrale de l'État. Depuis 2008, le cumul des sommes restant à la charge du Département atteint 335 M€, soit un volume supérieur au budget du Département pour 2017.
- **des frais de séjour et d'hébergement en établissements** (enfants, personnes âgées, personnes handicapées) **maîtrisés pour la 2<sup>e</sup> année consécutive**, en raison de la maîtrise de la tarification (le Département plafonne le taux d'évolution des dépenses).

- **des charges à caractère général en baisse de 0,5 M€ par rapport à 2016** (hors incidence du transfert de la compétence Transport). Les frais de personnel augmentent de 0,2 M€, le Département absorbant l'essentiel des mesures prises au plan national (hausse du point d'indice, refonte des grilles indiciaires, hausse des cotisations).
- **un autofinancement préservé à 20 M€** (excédent entre les recettes et les dépenses de fonctionnement pouvant être affecté à l'investissement). Si le Département parvient à maintenir l'autofinancement à ce niveau, c'est bien grâce au plan de maîtrise voté en 2015.

## Les effets consolidés du Plan de maîtrise de l'autofinancement

Toutes les mesures initiées et concrétisées dans le cadre du plan de maîtrise de l'autofinancement voté fin 2015 se trouvent confortées et consolidées en année pleine. Rappelons que tous les domaines d'intervention du Département sont concernés, y compris les aides aux tiers (collectivités, associations).

## Pas de hausse de la fiscalité directe, pour la 7<sup>e</sup> année consécutive

Les Aubeois ont besoin de disposer déjà pour eux-mêmes de leurs revenus...

Aussi **le Département de l'Aube n'augmente-t-il pas le taux de la taxe foncière en 2017.**

Le taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties est donc maintenu à **19,42 %**, soit un **taux inférieur à la moyenne des taux des Départements de taille comparable** (21,2 %).

Le produit fiscal attendu s'élève à 64 M€. S'ajoutent 6,3 M€ de frais de gestion de cette taxe, transférés par l'État. L'ensemble représente seulement **23,7 % des recettes de fonctionnement du Département.**

Rappelons que la taxe foncière sur les propriétés bâties est le seul import « ménages » perçu par le Département et dont il peut encore moduler le taux.

## Une dette faible et maîtrisée

58 M€ en 2015, 61 M€ en 2016, 53 M€ anticipés en 2017 (hors emprunt d'équilibre)... la dette reste faible.

Dans l'Aube, en 2016, **le stock de la dette par habitant s'élève à 184 €**, contre 573 € en moyenne dans les Départements de taille comparable (strate 250 000 – 500 000 hab.).

**La capacité de désendettement de l'Aube est de 2,8 années**, contre 5,7 années en moyenne dans les Départements de taille comparable.

## Et encore un haut niveau d'investissement

En 2017, le Département compte investir **55,7 M€ (16,8 % du budget)**. Investir, c'est contribuer à la richesse et à l'attractivité du territoire, et c'est favoriser l'emploi.

En dehors de ses « travaux courants » — entretien des routes et des collèges — et de l'aide financière aux équipements de proximité des communes, le Département poursuivra les grands projets en cours : restructuration de 2 collèges, très haut débit pour tous d'ici fin 2017, une 2<sup>nd</sup>e caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne, accueil d'une 3<sup>e</sup> école d'ingénieurs, agrandissement de la Cité du vitrail.

D'autres projets pourraient être annoncés dans le courant de l'année.

Tous ces investissements profiteront en premier chef au secteur du BTP.

Hors dépenses financières, les **crédits d'investissement (46, 2 M€)** se répartissent principalement pour :

- **82 % en dépenses d'équipement** (études, acquisitions et travaux),
- **12 % en subventions et fonds de concours** versés à des tiers, principalement aux communes et structures intercommunales,
- **6 % en dépenses d'aménagement et de remembrement.**

Les grands investissements du Département		
	Enveloppe globale	Crédits de paiement 2017
Plan Internet très haut débit Études, travaux	47,00 M€	10,1 M€
Collèges Études, travaux, dont 4,58 M€ pour restructurer 2 collèges : Ervy-le-Châtel* et Paul-Langevin (Romilly-sur-Seine) **	*5,70 M€ **16,00 M€	5,64 M€
Construction d'une 2 <sup>nd</sup> e caserne de sapeurs-pompiers dans l'agglomération troyenne Études	0,65 M€	0,20 M€
Accueil d'une 3 <sup>e</sup> école d'ingénieurs (ESTP) sur la Technopole de l'Aube Études, travaux	2,70 M€	0,50 M€
Agrandissement de la Cité du vitrail dans l'aile ouest de l'hôtel-Dieu à Troyes Études	13,40 M€	0,60 M€
Routes départementales		14,1 M€
Sites touristiques du littoral (Parc naturel, Mesnil-St-Père, Dienville, Géraudot et Lusigny), vélovoies Travaux		1,04 M€
Autres chantiers : Centre sportif de l'Aube, commanderie d'Avallieur, résidence Crous, etc. Travaux		0,65 M€

## Le Département, 1<sup>er</sup> partenaire des communes et intercommunalités

En 2017, le Département continue d'apporter un concours significatif à l'investissement des communes et intercommunalités. Il cofinance de nombreux équipements de proximité.

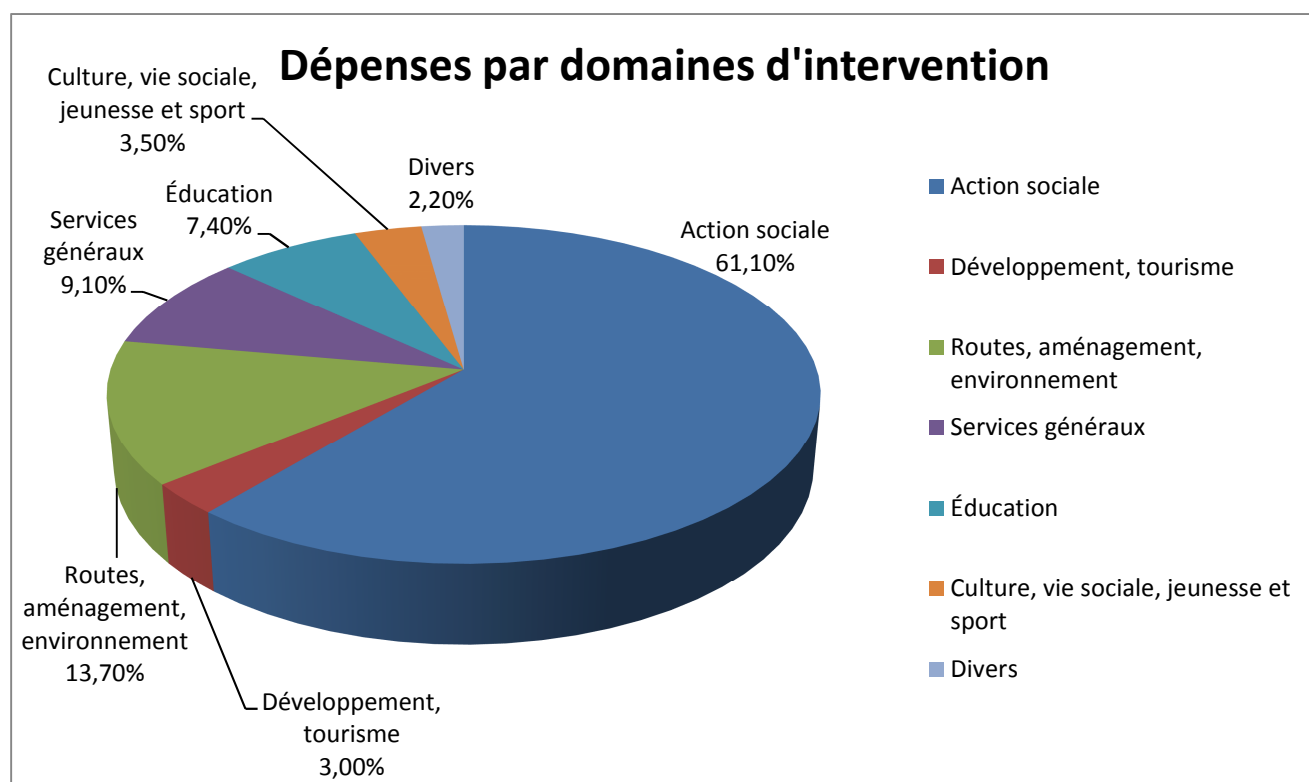
Au BP 2017, 5,6 M€ de subventions d'équipement sont inscrits, dont :

- 1,17 M€ pour la restauration du patrimoine historique,
- 1,5 M€ pour les équipements sportifs, socio-éducatifs et socio-culturels,
- 0,5 M€ pour les constructions et grosses réparations scolaires,
- 0,36 M€ pour l'adduction d'eau et l'assainissement.

## Les 3 premiers postes du budget 2017

- <b>Action sociale</b>	<b>202,9 M€</b>
- <b>Routes, aménagement, environnement</b>	<b>45,5 M€</b>
- <b>Education</b>	<b>25,0 M€</b>

**Avec un budget de 332,2 M€ pour 2017,**  
le Département intervient dans tous les domaines :



## Le Département en actions

### Garantir la cohésion du territoire et créer des conditions favorables à la création d'emploi

#### Internet : haut débit pour tous d'ici fin 2017

*Rapport : section orange, p 41.*

Avec son plan Très haut débit pour tous, le Département aura permis, en 4 ans, la montée en débit de plus de 41 000 lignes téléphoniques réparties sur 230 communes de l'Aube. Dans 90 % des cas, le débit sera supérieur à 8 Mbits/s, atteignant souvent 30 voire 50 Mbits/s. Pour y parvenir, le Département aura investi 47 M€ (dont 10 M€ de crédits de paiement sur 2017), bénéficiant d'une aide de l'État de 3,5 M€.

En partenariat avec la Région Grand Est et les intercommunalités, le Département prépare d'ores et déjà la phase 3, qui consistera à partir de 2019 à déployer la fibre jusqu'à la maison (FttH). Fidèle à ses principes, il fera passer en priorité les plus mal lotis — en l'occurrence les communes rurales qui n'auront pas encore bénéficié de la montée en débit et dont une ligne, au moins, présentera un débit inférieur à 12 Mbits/s.

→ <http://numerique.aube.fr>

#### Ligne SNCF Paris-Troyes : le Département, acteur de l'électrification

Alors que les travaux d'électrification de la ligne ferroviaire Paris-Troyes ont débuté par la régénération du poste d'aiguillage de Romilly-sur-Seine, le Département, avec l'ensemble des partenaires (État, SNCF Réseau et collectivités), s'est engagé sur la portée du chantier (section Gretz-Troyes), sur les grandes étapes du phasage (2016-2022) et sur les clés de financement.

Pour sa part, le Département de l'Aube participera à hauteur de 7 % du montant total de l'opération, estimée à 320 millions d'euros, soit 21 M€.

En 2017, 0,5 M€ de crédits de paiement sont inscrits au budget, au titre de la participation du Département aux études menées par Réseau ferré de France (RFF).

→ [www.electrificationparistroyes.fr](http://www.electrificationparistroyes.fr)

#### Mise à grand gabarit du canal entre Bray/Seine et Nogent/Seine : le Département s'engage

Le projet de mise à grand gabarit (2 500 t) de la voie fluviale progresse, avec la désignation d'un maître d'œuvre chargé de conduire les études de conception et les études réglementaires. Le Département s'engage à financer 6,35 % des études de conception et des premières acquisitions, soit 0,58 M€ (dont 0,21 M€ de crédits en 2017).

## Un patrimoine immobilier qui contribue à l'investissement

Propriétaire de nombreux et divers biens immobiliers, le Département opère une gestion dynamique de son patrimoine. Il a ainsi dégagé, ces 2 dernières années, une recette de 3,7 M€ qui a été réinvestie dans le développement du territoire.

En 2017, les cessions de biens et les loyers contribuent au budget à hauteur de 2,3 M€.

## Artisanat, agriculture : le Département toujours partenaire

Garant de la cohésion sociale du territoire, le Département apporte, au travers de conventions d'objectifs, son concours à des acteurs tels que la chambre de métiers et de l'artisanat, la chambre d'agriculture ou encore le syndicat de défense du Fromage de chaource (budget global : 0,6 M€).

Compte tenu des crises qui ont frappé les agriculteurs en 2016, le Département renforce son partenariat avec la chambre d'agriculture, pour permettre une instruction plus rapide des dossiers d'exploitants en difficultés.

## Tourisme d'affaires : le Centre de congrès de l'Aube trouve sa clientèle

Pour son 2<sup>e</sup> exercice en année pleine, le Centre de congrès de l'Aube enregistre une fréquentation en cohérence avec celle de 2015. Ainsi, en 2016, il a accueilli **48 événements** ayant réuni, en moyenne, 250 participants, soit quelque **12 000 congressistes** accueillis sur 60 journées (hors montage / démontage).

Un congrès sur deux comptait plus de 200 participants. Un sur quatre, plus de 400 participants. **Un événement sur quatre avait une dimension nationale ; 8 %** des événements, un rayonnement international.

**La moitié des clients étaient des entreprises privées**, l'autre moitié se partageait entre associations et collectivités.

L'ensemble des clients ont plébiscité, cette année encore, l'accueil, la disponibilité des équipes et les lieux (fonctionnalité et localisation au centre-ville). **Le Comité départemental du tourisme (CDT)**, en charge de la promotion du tourisme d'affaires, **se félicite de voir revenir des clients**, signe de cette satisfaction.

L'activité du Centre de congrès de l'Aube a eu un impact certain sur l'économie locale : environ **6 500 nuitées d'hôtel**, sans compter une activité soutenue pour les restaurateurs, traiteurs, sociétés de sécurité et de nettoyage, etc.

Les efforts de prospection du CDT portent leurs fruits avec **la programmation, dans les 2 ans à venir, d'événements d'importance : près d'un sur deux compte plus de 400 participants et a une envergure nationale**. Citons, à titre d'exemple, les assises de la Fédération nationale des enseignants de yoga, fin mai 2017, avec 700 participants.



## Accompagner l'essor de Nigloland (Dolancourt)

Grâce à sa politique d'investissement, le parc d'attractions Nigloland (350 salariés dont 60 permanents) a connu en 2016 un record de fréquentation avec 600 000 entrées, soit une progression de 9 % par rapport à 2015.

Le Département a inscrit 0,63 M€ à son budget Voirie 2016, pour des travaux d'aménagement de l'accès au parking de Nigloland, qui vont être réalisés en 2017. L'objectif est de réduire les temps d'accès au parc, en période de grande affluence.

## Tourisme : la destination Aube en Champagne séduit !

*Rapport : section jaune, p 17.*

### L'Aube s'affirme comme destination touristique à part entière.

L'hôtellerie traditionnelle voit, cette année encore, sa fréquentation progresser : + 3,6 % de touristes accueillis, + 1,1 % de chambres louées alors que le parc hôtelier a cru de 5 %. L'Aube affiche un taux d'occupation de 57,7 %, supérieur à celui du Grand Est (55,5 %). La clientèle reste majoritairement française (71,5 %).

Les efforts du CDT pour développer l'œnotourisme se traduisent par un regain d'intérêt de la profession : **13 nouvelles maisons de champagne souhaitent intégrer le label Vignobles & découvertes.**

Pour permettre au CDT de mener à bien ses missions d'animation, de marketing et d'innovation, **le Département fixe à 1 M€ sa contribution.** Il convient d'ajouter à ce budget 1,17 M€ pour l'aide aux associations de tourisme et au titre des aménagements et équipements touristiques des communes.

L'année 2017 verra aussi la **signalisation touristique du château de Vaux**, à Fouchères.

**En 2017, l'Aube en Champagne sera sous le feu des projecteurs avec, tout au long de l'année, une série d'événements qui vont intéresser le grand public et les médias nationaux :** ouverture du musée Camille Claudel, fin mars, à Nogent-sur-Seine ; congrès national des Petites cités de caractère, en mai, au Centre de congrès de l'Aube à Troyes ; festivités autour de l'ouverture de la maison de famille des Renoir, en juin, à Essoyes ; passage du Tour de France, les 6 et 7 juillet (le Département sera partenaire) ; congrès national des villes et villages fleuris, en novembre, au Centre de congrès de l'Aube à Troyes.

## Vélovoie du canal de la Haute-Seine : prolongée jusqu'à Crancey, via la Marne

*Rapport : section jaune, p 46.*

Si l'on peut déjà pédaler non-stop de Dienville à Saint-Oulph, on pourra bientôt poursuivre jusqu'à Crancey, via le département voisin, soit un nouveau tronçon de 20,3 km.

Le Département de la Marne avait déjà lancé, sur son territoire, l'aménagement d'un linéaire de 17 km de Clesles à Conflans-sur-Seine. En accord avec le Département de l'Aube, il réalisera les connexions avec la voie verte auboise : soit 1 km de Saint-Oulph à Clesles, puis 2,3 km de Conflans-sur-Seine à Crancey.

Pour le Département de l'Aube, le coût de ces 3,3 km est estimé à 0,62 M€.

## Littoral des lacs de la forêt d'Orient : le bel été 2016...

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Département a repris l'exploitation et l'entretien de l'ensemble des installations sportives et touristiques du bord des lacs de la forêt d'Orient.

**Les capitaineries** de Dienville et de Mesnil-Saint-Père **ont vu passer 36 200 personnes** (contre 19 000 en 2015). **1750 contrats de mise à l'eau** ont été signés avec des plaisanciers — les forfaits « navigation à la saison » et « jet-ski à la journée » se taillant la part du lion. **À Mesnil-Saint-Père**, est-ce l'effet du déplacement de la réception, désormais dans le hall principal, ou de l'élargissement des horaires d'accueil, ou encore des « welcome apéros » organisés par le CDT ?

Toujours est-il que **la Maison des lacs a accueilli près de 19 000 personnes en juillet-août**. À titre de comparaison, elle avait accueilli 11 900 personnes sur l'année 2015.

S'agissant des plages, on a dénombré **108 000 baigneurs dans les seuls espaces surveillés en juillet-août** (12h - 18h) **par les sauveteurs du Département** (14 ETP/mois).

Le label Pavillon bleu, décerné aux 4 sites de Dienville, Géraudot, Lusigny-sur-Barse et Mesnil-St-Père, le nettoyage en continu des sanitaires ainsi que la météo chaude et ensoleillée expliquent **une fréquentation des plages, globalement en hausse de 21 %**.

**La résidence du lac d'Orient (Mesnil-Saint-Père)**, dont la gestion a été reprise début 2016 par le Département, via le Centre sportif de l'Aube, **enregistre 7 800 nuitées et 18 000 repas en 2016**.

Des groupes pratiquant une vingtaine de disciplines (plein air, mais aussi futsal, basket, tennis de table) y ont été reçus, non-stop, de janvier à fin novembre.

Pour 2017, le Département a inscrit quelque 2 M€ de crédits finançant diverses actions sur le territoire du Parc naturel régional, dont 0,5 M€ de travaux. Figurent notamment **l'aménagement d'une aire de camping-cars avec borne de vidange et l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, à Dienville et à Mesnil-Saint-Père**.

D'autre part, **pour faciliter le recrutement de sauveteurs aquatiques**, pour la surveillance des plages, **le Département envisage de prendre en charge une partie du coût des formations et du recyclage, en contrepartie de l'engagement des personnes à travailler au service du Département**.

## Le Centre sportif de l'Aube, toujours très prisé

De nombreuses équipes nationales (basket, escrime, handball, judo, etc.) s'entraînent sur le site de Troyes qui comptabilise 22 600 nuitées et 100 000 repas sur l'année 2016.

**Depuis l'aménagement d'une rampe d'accès, le site troyen du Centre sportif de l'Aube a les faveurs de la fédération nationale de handisport**. L'équipe de France de boccia (discipline paralympique) a ainsi choisi le Centre sportif de l'Aube pour ses différents stages préparatoires au championnat de France de 2018.

## Éducation : une offre de qualité, pour retenir les jeunes Auboisi et attirer de nouvelles familles

### Le Département veille sur les collèges

Sur les 6 M€ de crédits inscrits au budget pour les collèges, 75 % sont affectés à la restructuration de 2 établissements :

#### - Paul-Langevin à Romilly-sur-Seine (500 élèves)

Lancée fin 2016, la 2<sup>e</sup> phase de travaux prévoit la démolition de 2 bâtiments et la construction d'un nouveau qui accueillera des salles de classe et le centre de documentation.

Coût de l'opération : 16 M€ (dont 3 M€ de crédits sur 2017), financés par le Département, maître d'ouvrage.

Maîtres d'œuvre : architecte Lenoir et associés – ADS architecture.

Fin prévisionnelle du chantier : rentrée 2019.

#### - Eugène-Belgrand à Ervy-le-Châtel (250 élèves)

L'année 2016 a vu la désignation du maître d'œuvre (groupement Anau – Didier Fèvre et AGS Ingénierie) et le lancement de la consultation des entreprises. Le Département souhaite ouvrir le chantier à l'été 2017, pour une durée de 2 ans.

Une enveloppe globale de 5,66 M€ (dont 1,58 M€ de crédits sur 2017) a été votée pour ce projet qui comprend aussi la réalisation d'une chaufferie mixte biomasse/fioul, commune au collège, au gymnase intercommunal et au groupe scolaire. Ce dernier équipement pourrait être mis en service à la rentrée 2017.

**Au bénéfice des 25 collèges publics**, le Département inscrit également au budget :

#### - 1 M€ de travaux d'entretien

*Rapport : section verte, p 57.*

Parmi les opérations les plus marquantes : remplacement de chaufferies/chaudières à Aix-en-Othe, Marigny-le-Châtel, Méry-sur-Seine et Pont-Ste-Marie, rénovation du préau à Bouilly, remplacement d'un bac à graisse à Brienne-le-Château, réfection de sols à Albert-Camus (La Chapelle-St-Luc), etc.

#### - 0,8 M€ pour mettre à niveau les salles multimédia, acquérir des lecteurs mobiles et renouveler le matériel informatique.

### Le transport scolaire, transféré du Département à la Région

*Rapport : section rose, p 1.*

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la responsabilité des transports interurbains et scolaires a été transférée du Département de l'Aube à la Région Grand Est, **à l'exclusion du transport des élèves et étudiants en situation de handicap**, pour lequel un crédit de 0,9 M€ est inscrit au budget départemental.

## Enseignement supérieur : soutenir les filières existantes, élargir l'offre

Rapport : section jaune, p 9

Pour 2017, 4,9 M€ sont inscrits au budget départemental dont :

- **2,2 M€ pour les sites universitaires** (UTT, Centre universitaire de Troyes (CUT), IUT, École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE – ex IUFM) et Groupe ESC Troyes.
- **2,7 M€** (dont 0,5 M€ de crédits de paiement en 2017) **pour accueillir une 3<sup>e</sup> grande école, l'ESTP** (École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie) **qui forme un grand nombre d'ingénieurs du bâtiment** (construction, ingénierie, aménagement, immobilier et efficacité énergétique). En accord avec la Région Grand Est et Troyes Champagne métropole, le Département sera maître d'ouvrage de la construction d'un bâtiment sur le campus de la Technopole de l'Aube en Champagne, à proximité de l'UTT et de l'EPF. En attendant, dès la rentrée 2017, l'ESTP s'installera dans un des hôtels de bureaux, dans les anciens locaux de LDR Médical, réaménagés par le Département. L'ESTP-Troyes ouvrira avec une trentaine d'étudiants. L'établissement vise les 300 étudiants à l'horizon 2022.

## La culture, un choix pour dynamiser et animer le territoire

90 000 visiteurs en 2015 pour la commémoration du 900<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'abbaye de Clairvaux, 30 000 visiteurs, en 2016, pour la très pédagogique exposition *Si près des tranchées, l'Aube en 1916...* le Département de l'Aube poursuit sa politique de valorisation du patrimoine culturel, un vecteur d'épanouissement et de fierté pour les Aulois, et un outil au service de l'attractivité du territoire.

En 2017, l'Aube en Champagne célèbre l'art au XIX<sup>e</sup> siècle :

- **26 mars : Nogent-sur-Seine dévoile l'unique musée Camille-Claudé**

Là-même où est née la vocation de l'artiste, au contact du sculpteur Alfred Boucher.

**Partenaire de la commune de Nogent-sur-Seine, le Département contribue au développement du musée Camille-Claudé à hauteur de 1,3 M€.**

Sa bibliothèque départementale de prêt (BDP) envisage, en 2017, une création théâtrale ainsi qu'une exposition jeunesse itinérante sur la vie et l'œuvre de l'artiste.

- **3 juin : Essoyes, village des Renoir, ouvre la maison de famille du peintre Pierre-Auguste**, en complément de l'atelier et du centre culturel

De la Côte des Bar à Troyes, expositions et animations accompagnent l'événement.

**À Troyes, le Département donnera au jardin de l'hôtel-Dieu des allures de guinguette, parera les murs de la rue Roger-Salengro de reproductions d'œuvres de Renoir et donnera 2 conférences ainsi qu'une projection en plein air.**

La commune d'Essoyes et le Département se félicitent de la participation de la ville de Troyes, au travers de l'exposition *Un autre Renoir* qui donnera à voir une cinquantaine d'œuvres du Maître, au musée d'Art moderne, de mi-juin à mi-septembre.

**Au cours des 15 dernières années, le Département a attribué 0,54 M€ de subventions à la commune d'Essoyes pour l'ensemble de ses projets autour des Renoir** (centre culturel, acquisition de l'atelier puis de la maison de famille, communication autour de l'année Renoir 2017).

## • 3 juin - 31 décembre : le Département (Cité du vitrail) met à l'honneur le maître-verrier Louis-Germain Vincent-Larcher.

Créateur et restaurateur de vitraux prolifique, Louis-Germain Vincent-Larcher (1816-1894) est intervenu dans une centaine d'églises de l'Aube. En 2017, le Département lui consacre une exposition sous l'égide de sa Cité du vitrail. L'atelier du maître-verrier sera évoqué – et les dernières recherches sur le vitrail du XIX<sup>e</sup> siècle, mises en lumière.

## La Cité du vitrail peaufine son projet

Doté d'une enveloppe de 13,40 M€, le projet d'extension de la Cité du vitrail, dans l'aile ouest de l'hôtel-Dieu à Troyes, avance. Fin 2016, le maître d'œuvre (Éric Pallot) a été choisi et, pour 2017, 0,6 M€ de crédits sont inscrits au budget départemental afin de poursuivre les études, en vue d'une ouverture du chantier en 2018.

En attendant, le Département peaufine le projet scientifique et culturel de cet établissement qui a déjà trouvé sa place dans le tissu culturel local.

La fréquentation en atteste : **déjà 108 000 visiteurs** dont 22 500 en 2016, **14 500 visiteurs en 6 mois pour l'exposition « Les Triomphes de Pétrarque. Un vitrail d'Ervy-Le-Châtel »** – un succès qui a motivé la prolongation de cet événement jusqu'au 10 mai 2017.

En 2017, l'accent étant mis sur l'art au XIX<sup>e</sup> siècle, la Cité du vitrail axera son cycle de conférences et la formation des guides bénévoles sur cette période.

Afin d'être en mesure de continuer à offrir des activités de qualité, **le Département met en place, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, des droits d'entrée modiques** pour les expositions temporaires et les ateliers de la Cité du vitrail. **Les scolaires, les centres de loisirs et les établissements médico-sociaux de l'Aube continueront à bénéficier de la gratuité totale.** Certains publics (jeunes, demandeurs d'emploi, invalides, seniors) bénéficieront, quant à eux, de la gratuité pour les expositions temporaires.

## Le Département, chef de file des politiques sociales

En 2017, le Département consacrera **202,98 M€** (frais de personnel inclus), **soit plus de 61 % de son budget, aux actions médico-sociales.** Ce poste est en augmentation de 2 % par rapport à 2015, malgré les économies générées par les actions préconisées par le Plan de maîtrise de l'autofinancement (- 1,4 M€, par exemple, pour le programme Enfance/famille).

Les actions médico-sociales du Département s'exercent :

- **au bénéfice de tous, et notamment envers les plus fragiles** (enfants, personnes âgées, personnes handicapées, parents isolés, personnes sans emploi ou tirant un revenu limité de leur activité) ;
- **au plus près des usagers** (7 circonscriptions offrant 60 points d'accueil avec la coopération des communes).

Les actions médico-sociales du Département se traduisent par **quelque 3 200 emplois dans le domaine médico-social**, financés de manière directe ou indirecte par le Département :

- 330 agents de l'administration départementale,
- 270 assistants familiaux,

- 1 770 postes dans les établissements hébergeant les personnes âgées (4 234 places), les personnes en situation de handicap (557 places) ou les enfants confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance (355 places) ;
- 813 postes équivalents temps plein, pour les prestations à domicile et les aides éducatives aux familles.

## Enfance / famille

### Budget : 34,3 M€.

L'intervention auprès des enfants et des familles, dès les premiers jours de la vie, mobilise une part importante du budget 2017 d'action sociale du Département.

Au 30 juin 2016, 1 113 enfants étaient confiés au Département (contre 845 en 2012), soit une augmentation de 30 % en 4 ans.

### Quelques données 2015 :

- > Consultations prénuptiales, prénatales et postnatales : 732 femmes enceintes rencontrées, 1 842 visites à domicile, 7 590 consultations médicales pour 4 077 enfants de moins de 1 an et 7 050 consultations de puériculture dans les 27 points de consultation.
- > Actions collectives en prévention précoce autour de la parentalité : 140 demi-journées de groupes parents-enfants et des débats-discussions pour 160 familles et 194 enfants.
- > 2 147 bilans de santé en école maternelle.
- > Planification familiale : 4 049 consultations et 159 interventions collectives, dont 79 demi-journées en milieu scolaire.
- > Prévention spécialisée : 1 846 jeunes rencontrés par des éducateurs.
- > 34 structures de garde de la petite enfance surveillées et contrôlées (1 174 places).
- > 2 054 assistants maternels offrant 6 866 places.
- > 335 assistants familiaux (dont 273 employés au titre de l'aide sociale à l'enfance), soit une capacité d'accueil de 665 enfants.
- > 1 169 informations préoccupantes enregistrées et évaluées concernant 1 094 enfants.

## Personnes âgées

### Budget : 42,56 M€.

Les crédits consacrés aux personnes âgées sont en **légère augmentation pour tenir compte**, d'une part, **des incidences sur l'APA** (allocation personnalisée d'autonomie) **de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement** et, d'autre part, **de l'augmentation de la population des plus de 60 ans** (+ 1,5 % en 2017).

- > 7 855 prestations servies en 2015, dont la moitié à domicile,
- > Accueil de jour : 76 places dont 69 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Accueil temporaire : 41 places dont 32 dédiées aux pathologies de type Alzheimer,
- > Hébergement permanent en établissement : capacité de 4 038 lits (dont 368 spécialisés Alzheimer),
- > 68 places d'hébergement auprès de 31 accueillants familiaux.

**En partenariat avec l'ARS, le Département a créé en 2016 une MAIA** (Méthode d'action pour l'Intégration de services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie), **afin de faciliter certains parcours complexes de personnes âgées en perte d'autonomie**. Ses gestionnaires de cas mettent en relation les acteurs des champs sanitaire, social et médico-social pour, d'une part, apporter une réponse complète et harmonisée aux besoins de la

personne et permettre son maintien à domicile (soins, aide...) et, d'autre part, faciliter l'accès aux soins et aux services d'aide adaptés.

**Avec d'autres partenaires, le Département s'est également engagé dans la prévention de la perte d'autonomie des plus de 60 ans, dans le cadre de la Conférence des financeurs qu'il préside.**

En 2016, des actions collectives ont pu être lancées, grâce aux crédits (0,68 M€) versés par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

## **Personnes en situation de handicap**

**Budget : 35,9 M€.**

Les crédits 2017 prennent en compte la mise en service, en 2016, d'un 2<sup>e</sup> SAMSAH avec une capacité de 18 places. Cofinancés par l'ARS (État) et le Département (1,3 M€), les services d'accompagnement médico-social pour adultes visent à une plus grande autonomie des personnes.

- > 1 270 bénéficiaires de prestations à domicile au 31 août 2016,
- > 64 places d'hébergement auprès de 31 accueillants familiaux,
- > 499 places dans 20 foyers ; 58 places en accueil de jour.

## **Insertion – RSA (revenu de solidarité active)**

**Budget : 59,97 M€.**

L'allocation RSA requiert à elle seule 55,77 M€, à bénéficiaires constants, pour tenir compte de sa revalorisation par l'État en 2016 : + 0,3 % en avril au titre de l'inflation et + 2 % en septembre au titre du plan national de lutte contre la pauvreté (+ 10 % entre 2012 et 2017). Au 30 septembre 2016, le Département comptait **8 986 allocataires**, dont 1 357 bénéficiant de la majoration d'isolement.



# COMPRENDRE LE RSA

## EN BREF

**8 986**  
ALLOCATAIRES

dont **1 357** bénéficiant de la majoration d'isolement.

**19 413** personnes couvertes (avec conjoints et enfants à charge), soit 6,3% de la population de l'Aube.

**535,17 €**  
PAR MOIS

de revenu minimum garanti (pour une personne seule).

Le RSA est une allocation "différentielle", ni fixe ni forfaitaire, son montant varie en fonction de la situation familiale de l'allocataire et des revenus du foyer.

Montant au 1<sup>er</sup> janvier 2016

## LE CONTRÔLE DU RSA

### PAR LA CAF

- 7 240 bénéficiaires contrôlés.
- 1 795 indus détectés pour un montant de 2,17 M€.

Données 2015

### PAR LE DÉPARTEMENT

- Une cellule dédiée de 3 personnes.
- 714 contrôles sur 492 allocataires (tous les travailleurs indépendants) : 124 500 € d'indus détectés pour 61 personnes ; 45 personnes ayant fait l'objet d'une mesure de réduction, voire de suspension du RSA.

De janvier 2015 à juillet 2016

Le Revenu de solidarité active (RSA) est un revenu minimum versé chaque mois aux personnes ayant peu ou pas de ressources. En 2009, cette prestation sociale a remplacé le RMI (Revenu minimum d'insertion) et l'API (Allocation de parent isolé).

## Le poids croissant du RSA dans le budget du Département de l'Aube

- Les dépenses de RSA ont doublé depuis 2008.
- Alors que l'État doit compenser l'intégralité du RSA, il ne compense plus que 52% en 2016.
- En 2013, l'État a décidé d'augmenter le RSA de 10% sur 5 ans, en plus de l'inflation. Or, cette hausse repose à 100%, non pas sur le budget de l'État, mais sur celui des Départements. C'est elle qui explique que les dépenses de RSA continuent de progresser, alors que le nombre d'allocataires reflue en 2016.

### LE RSA DANS L'AUBE (EN M€)



### Qui fait quoi ?

#### LE DÉPARTEMENT

finance l'allocation, coordonne les actions d'insertion, oriente, accompagne et contrôle les bénéficiaires.

#### LA CAF ET LA MSA

instruisent les demandes, calculent le droit, versent l'allocation et contrôlent les bénéficiaires.

#### PÔLE EMPLOI

assure l'accompagnement professionnel des bénéficiaires.



**74 €/hab.**

reste à charge du Département en 2015 (51,10 € pour les Départements de métropole).



**x3**

la part du RSA restant à la charge du Département, depuis 2009.

M€ = million d'euros

## Le parcours de l'allocataire du RSA

### INSCRIPTION

Phase 1

- Entretien d'instruction, auprès de la CAF, de la MSA, du Département ou d'un centre communal d'action sociale (CCAS).
- Ouverture des droits et versement de l'allocation.

### ORIENTATION

Phase 2

Entretien d'orientation par le Département



Sphère professionnelle

Sphère sociale, en cas de difficultés d'ordre social de nature à faire obstacle à son insertion

### ACCOMPAGNEMENT

Phase 3

Suivi par Pôle emploi

Suivi par une assistante sociale du Département ou de la CAF

### RETOUR VERS L'EMPLOI

Phase 4

- Emploi
- Création d'activité
- Formation
- Contrat aidé
- Chantier d'insertion, etc.



### **Continuer à aider les associations : un choix politique fort**

Cette année encore, alors que ses recettes de fonctionnement ne cessent de diminuer, le Département continue à subventionner les associations, acteurs de l'animation locale. L'enveloppe globale s'élève à 4,3 M€ dont : 1,1 M€ pour le tourisme, 1,16 M€ pour le sport, 1,07 M€ au bénéfice de la culture et de la musique.

### **6,7 M€ pour les sapeurs-pompiers**

En 2017, la contribution financière du Département au Sdis (service départemental d'incendie et de secours) s'élève à **6,44 M€**, auxquels il convient d'ajouter **0,7 M€ de dotations accordées aux communes pour le paiement des allocations de vétérance**, sur le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle.

Le Sdis de l'Aube gère 2 900 sapeurs-pompiers, dont 140 professionnels et 1 082 sapeurs-pompiers volontaires au corps départemental (1 694 dans les centres de première intervention communaux). Les pompiers de l'Aube réalisent 20 000 interventions par an. Pour réduire les délais d'intervention et renforcer l'implication des sapeurs-pompiers volontaires de l'agglomération troyenne, **la création d'une 2<sup>e</sup> caserne est arrêtée**, sur un terrain appartenant au Département à **Sainte-Savine, à proximité immédiate de la rocade ouest de Troyes**.

**Le Département sera le maître d'ouvrage délégué du Sdis pour cette construction estimée à 6,7 M€ TTC.** Une première enveloppe de 0,65 M€ est ouverte dès ce budget primitif, avec 0,2 M€ de crédits de paiement sur 2017, pour lancer les études de maîtrise d'œuvre.

### **Un aménagement paysager des carrefours giratoires**

En 2016, le Département a entrepris, en régie, l'aménagement paysager des carrefours giratoires jalonnant les routes départementales, hors agglomération. Une douzaine de ronds-points, dont celui de Dienville, ont été ainsi rajeunis en 2016, pour un coût de l'ordre de 30 000 €. Le Département souhaite en améliorer l'esthétique, avec des végétaux adaptés au climat local dont la floraison apportera une note colorée. L'objectif est aussi de limiter l'entretien en veillant bien sûr à la sécurité, avec un aménagement qui signale le rond-point, sans empiéter sur la chaussée. Ce programme, qui va se poursuivre jusqu'en 2018, nécessite l'inscription de 40 000 € au budget 2017.

### **Dématérialiser, encore et encore...**

Créée en 2012 par le Département de l'Aube, avec les Ardennes et la Marne, la SPL-Xdemat, qui fournit des prestations liées à la dématérialisation, compte désormais 1 340 collectivités actionnaires dans 8 départements (513 dans l'Aube). L'adhésion récente de la Meurthe-et-Moselle et des Vosges laisse présager l'entrée prochaine des collectivités sises sur leur territoire. La Région Grand Est, elle-même, est adhérente de la SPL.

De nouveaux services électroniques seront proposés en 2017 : saisine, facturation, enquête publique, marchés publics simplifiés, accès aux archives électroniques.

Pour le développement et la maintenance informatique, le Département reçoit 0,3 M€ de la SPL.